

veaux travaux et des contrats futurs, qui augmentent considérablement les dépenses.

Les chiffres des victimes fournis par la police de St-Louis.

Pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1895, les dépenses ont été de \$30,000,000.

Morts connues, 157; morts inconnues, 24; blessés mortellement, 15; manquant, 25.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le grand-père de M. Carey, qui elle demandait, voulait rentrer en possession de sa petite fille.

Le Nouvel Académicien.



Un jour de dévouement à Baton Rouge.

FAITS DIVERS.

Enlèvement et séquestration d'enfant.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

FEUILLETON.

Le 131 Commencé le 26 décembre 1895.

LA FILLE DU PRINCE

PAR PIERRE SALES.

QUATRIÈME PARTIE.

II

UN OFFICIER TRÈS CONVITÉ.

(Suite.)

Et comme il n'y avait que ce fils et ce petit-fils qui se intéressaient dans le monde, elle menait une existence très retirée, passant ses heures à Cannes, sur les hauteurs de la Californie, le printemps à Paris, allant, pendant l'été, voir leurs immenses domaines de Russie, et, dès l'automne, rentrant à Paris pour commander leurs robes avant de partir pour la côte d'Azur.

se rappelaient les avoir entendues se quereller, sauf dans les occasions où la princesse Gertrude disait à la princesse Anna : —Grand-mère Anna, je vous assure que vous êtes trop faible, que vous ne gâtez beaucoup trop.

plagait toujours dans un collège où il travaillait et se battait —il accomplissait aussi bien la seconde chose que la première— avec les enfants de son âge.

Et sa mère ayant eu le courage, l'héroïsme, car, pour une mère, c'est de l'héroïsme, de ne pas le contrecarrer, il prépara ses examens et fut brillamment reçu à l'École des Cadets de la marine russe.

Et tant que la princesse Gertrude avait accueilli avec transport la nouvelle que son fils ferait partie de l'escorte de l'Amiral Avellan, la princesse Gertrude avait bien dit se résigner, puis que sa belle fille se se plaignait pas.

Et il fallait tout son respect envers le Tsar pour quelle ne manifestât pas son opinion devant ses domestiques.

Mais, lorsqu'elle était seule avec sa belle-fille, elle éclatait au moins d'un mot à la moindre allusion.

Et elle venait la continuer avec exaspération.